

## DES DÉCHETS DANS LA FORÊT D'ERMENONVILLE, UN LIEU POURTANT CLASSÉ SITE NATUREL

**Dans le monde, les emballages plastiques représentent les principaux déchets en atteignant 158 millions de tonnes. En France, chaque année, près de 50 kg de plastique sont jetés par habitant. Si on ajoute à cela le problème des dépôts de déchets dans les espaces naturels, le constat devient alarmant. Le nombre de dépôts sauvages atteint plusieurs tonnes par an.**

Dans la forêt d'Ermenonville, les poubelles n'existent plus : les responsables ont préféré la sensibilisation et l'éducation des usagers pour qu'ils ramènent leurs déchets chez eux. Mais cette mesure est-elle suffisante pour lutter contre la prolifération des déchets en milieu naturel, et plus particulièrement dans les parcs régionaux, espaces facilement accessibles au public ?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les déchets présents dans les parcs et forêts ne sont pas le plus souvent des déchets de particuliers, mais plutôt des déchets provenant de l'activité des professionnels et des entreprises, puisque d'après Laure

Gautier, agent forestier à l'ONF en charge du parc d'Ermenonville, il s'agit le plus souvent de gravats, pots de peinture, taule en fibrociment, et éléments de salles de bain. Ces déchets polluent les sols en les asphyxiant, de même que les déchets verts qui sont tout aussi dangereux, contrairement à l'imaginaire public. De plus, Mme Gautier rajoute qu'il est nécessaire de faire la distinction entre les personnes irrespectueuses par ignorance, pour lesquelles il faudrait procéder à une

sensibilisation par la pédagogie et les personnes malveillantes, où dans ce cas il s'agit de dissuader par la répression, notamment avec des amendes. Or, cette méthode est efficace à condition d'être présent au moment de l'infraction car on ne peut pas verbaliser quelqu'un qui n'est pas pris sur le fait. Les dépôts sauvages

importants sont principalement liés selon elle, à un souci économique puisque le prix d'accès à la déchèterie est contraignant.

*« Tant qu'il sera plus facile et moins cher d'aller en forêt plutôt qu'en déchèterie, le problème ne disparaîtra pas. »*



**Le type de déchets présents en forêt relève plus de déchets d'activité professionnelle que de particuliers.**

Pixabay Licence

**→ Pour les particuliers, les déchets valorisables (bois, déchets verts,...) coûtent 41 euros TTC/m<sup>3</sup> et les déchets non-valorisables coûtent environ 80 euros TTC/m<sup>3</sup>.**

Le rôle que l'État a à jouer est très important en termes de protection et de gestion des déchets dans les parcs régionaux. En effet, il peut aider grandement ces parcs à communiquer et à sensibiliser aux divers problèmes de la pollution causée par les déchets dans les parcs et forêts. En plus de cela, des animations sont mises en place comme des « chantiers nature » pour le ramassage des déchets ou des sorties pédagogiques pour les jeunes. Cependant, ces informations et animations, qui visent un public de particuliers, ne dissuaderaient pas certains de commettre des incivilités qui sont toujours aussi présentes (dépôts sauvages, voitures brûlées et moto cross).

Pour Rose Delobelle, étudiante isarienne et promeneuse régulière, le seul moyen d'éviter cette pollution est de rendre l'accès à ces parcs plus compliqué à tous les utilitaires, les camions d'entreprises par exemple, tout en renforçant l'importance des amendes et des sanctions, même si ils ne sont pas pris sur le fait, à l'aide de caméras de surveillance notamment. Mme Gautier est d'accord sur le fait que les communes, villes et villages ne font pas assez d'efforts pour aider les parcs puisqu'ils pourraient multiplier le nombre de déchèteries et en faciliter l'accès, en les rendant gratuites pour les artisans. Pour elle, il faut également mieux informer et simplifier les mesures existantes pour le tri, en réduire le coût et faciliter la prise en charge des déchets toxiques. Selon elle, tant qu'il sera plus facile et moins cher d'aller en forêt plutôt qu'en déchèterie, le problème sera toujours présent.

Leroy Aurélien, Lefloch Hugo, Dieudonat Margot